

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24071</p>
---	--	---

SEANCE du : 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 2 avril 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Philippe ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROSSEAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anne ROUX, pouvoir à Bruno BODIN	Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Jean-François MOREAU, pouvoir à Bérandère BAZANTAY	Stéphanie FILLON, pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Nathalie MOREAU, pouvoir à Etienne HUCAULT	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascale GABILY
Sandrine DELUGEAU		

Secrétaire de séance : Anne-Marie BARBIER, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Création de l'Outil en main Bressuirais

Bruno BODIN présente le dossier.

L'association l'Outil en main Bressuirais a été créée en octobre 2023. L'objectif de cette association, très attendue à Bressuire, est d'initier des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.

L'outil en main pourra accueillir 30 jeunes dès le mois de septembre 2024, encadrés par 80 bénévoles de métiers.

Pour ce faire, des travaux vont avoir lieu dans le bâtiment loué par l'association, situé au 2, rue du Moulin Jacquet à Bressuire.

Pour soutenir l'association, une subvention de 10 000€ est octroyée au projet de « création de l'outil en main bressuirais ».

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACTER** la subvention de 10 000€ à l'association l'outil en main dans le cadre de l'opération suivante : « Création de l'Outil en main bressuirais »
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette présente délibération

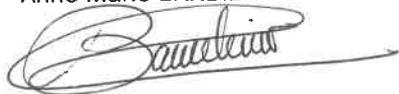
Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240412-DG_DEL_2024_071-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Anne-Marie BARBIER



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240412-DG_DEL_2024_071-DE
Date de télétransmission : 12/04/2024
Date de réception préfecture : 12/04/2024